

Une approche intercantonale

La prise en charge gynécologique des femmes incarcérées

Timea Annovazzi, Delphine Grognoz, Laura Juan-Torres, Jillian Ruggiero

Étudiant·e-s en médecine à l'Université de Lausanne

Introduction

Cette recherche porte sur la prise en charge gynécologique des femmes incarcérées en Suisse à Hindelbank (Berne), qui est actuellement l'unique prison helvétique à être réservée aux femmes, ainsi qu'à Champ-Dollon (Genève) et à la Tuilière (Vaud), qui sont des prisons mixtes. Les détenues, majoritairement étrangères [1], exécutent le plus souvent des peines de courte durée pour des délits non violents [1]. Représentant une minorité de 4% de la population carcérale, elles se retrouvent dans des locaux androcentrés qui ne répondent pas à leurs besoins spécifiques [1]. Par ailleurs, elles ont da-

vantage de problèmes de santé que les hommes incarcérés [2], car elles accumulent des facteurs de vulnérabilité. Ceux-ci incluent des histoires de vie souvent en lien avec un statut économique bas, des problématiques de violence sexuelle et/ou de drogues. Pour cette étude, nous nous sommes concentrées sur l'enjeu de la santé gynécologique comprenant les dépistages des cancers, les infections sexuellement transmissibles, la grossesse et la sexualité. La littérature scientifique traite avant tout de la santé mentale et de l'addiction [3] des détenues. Ce déficit d'articles sur la santé gynécologique nous a menées à la question de recherche sui-

vante: «Quelles mesures de prévention, de promotion ou de dépistage sont mises en place en milieu carcéral pour prendre soin de la santé gynécologique des femmes et quelles différences dans ces domaines existent entre les cantons de Genève, Vaud et Berne?»

Méthode

D'une part, nous avons relevé et examiné les différentes formes de prise en charge gynécologique existant en milieu carcéral. D'autre part, nous avons comparé leur organisation dans les établissements pénitentiaires de Genève, Vaud et Berne. Pour ce faire, nous avons effectué une recherche de littérature scientifique et de littérature grise, puis nous avons mené une enquête de type qualitatif en nous entretenant avec un échantillon d'acteur·rice·s représentatif de la communauté impliquée dans la prise en charge de la santé des femmes en prison. Neuf entretiens semi-structurés ont été réalisés à l'aide d'un guide d'entretien standardisé. Ces interviews ont été enregistrées avec le consentement des interlocuteur·rice·s et analysées selon les règles de la méthodologie qualitative. Les personnes interrogées comprenaient des médecins et des infirmier·ère·s-chef·fe·s, une agente de prévention, un conseiller de la Fondation PROFA, la responsable de la Ligue suisse des droits de l'Homme, des spécialistes des études de genre. On notera ici que la Fondation vaudoise de probation, l'Office cantonal de détention de Genève, l'association vaudoise des agents de détention et l'association Fleur de pavé ont décliné notre invitation, ne s'estimant pas compétent·e·s en matière de soins en milieu carcéral.

Résultats

Cette enquête a permis de mettre en évidence que des actions de prévention ciblées sur la santé gynécologique commençaient dès l'entrée des femmes en prison, tant à Champ-Dollon qu'à la Tuilière et à Hindelbank (voir tab. 1). Dans chacun de ces trois établissements, un·e infirmier·ère effectue une anamnèse biopsychosociale explorant, entre autres, les risques

Immersion communautaire – Les étudiant·e·s de médecine mènent une recherche dans la communauté

Pendant quatre semaines, les étudiant·e·s en médecine de 3^e année de l'Université de Lausanne mènent une enquête dans la communauté sur le sujet de leur choix parmi quatre thématiques générales (genre, climat, migration et COVID-19). L'objectif de ce module est de faire découvrir aux futur·e·s médecins les déterminants non-biomédicaux de la santé, de la maladie et de l'exercice de la médecine: les styles de vie, les facteurs psychosociaux et culturels, l'environnement, les décisions politiques, les contraintes économiques, les questions éthiques, etc. Par groupes de 4 ou 5, les étudiant·e·s commencent par définir une question de recherche originale et en explorent la littérature scientifique. Leur travail de recherche les amène à entrer en contact avec le réseau d'acteurs de la communauté concernés, professionnels ou associations de patients dont ils analysent les rôles et influences respectives. Chaque groupe est accompagné par un·e tuteur·rice, enseignant·e de la Faculté de biologie et de médecine de l'Université de Lausanne, de l'École de la Source à Lausanne ou d'autres institutions d'enseignement. Les étudiant·e·s présentent la synthèse de leurs travaux pendant un congrès de deux jours à la fin du module.

Depuis presque dix ans, quelques groupes d'étudiant·e·s ont la possibilité d'effectuer leur travail dans le cadre d'un projet d'immersion communautaire interprofessionnelle organisé en partenariat avec la Haute école de la santé La Source. Le travail de terrain est réalisé par le groupe en immersion (résidentiel) dans une région de Suisse (séjour de 7 à 10 jours), tout en bénéficiant d'un accompagnement pédagogique par leurs tuteur·rice·s. Quatre travaux parmi les plus remarquables sont choisis pour être publiés dans *Primary and Hospital Care*.

Module d'immersion communautaire de la Faculté de biologie et de médecine de l'UNIL, sous la direction de Pr Patrick Bodenmann (responsable), Dr Francis Vu (coordinateur), Mme Meltem Bukulmez et Mme Mélanie Jordan (secrétariat), Pr Thierry Buclin, Dre Aude Fauvel, Dre Véronique Grazioli, Dre Nicole Jaunin Stalder, Dre Yolanda Müller, Mme Sophie Paroz, Dre Béatrice Schaad, et Pre Madeleine Baumann (HEdS La Source).

d'infections sexuellement transmissibles (IST) et de grossesse. A Champ-Dollon, une évaluation des besoins spécifiques des femmes est faite à l'aide d'un questionnaire. Un dépistage HIV, HBV, HCV, syphilis, chlamydia et gonorrhée ainsi qu'un dépistage des cancers du col de l'utérus et du sein sont proposés dans les trois prisons [1]. Le dépistage des IST est financé par un fonds de solidarité à la prison de Champ-Dollon. En revanche, ces prestations sont prises en charge par l'assurance maladie de base dans les deux autres prisons. Dans les prisons de la Tuilière et de Hindelbank, la prévention est renforcée par une consultation de médecine générale [5] dans les sept à quinze jours suivant le début de la détention. De plus, si une affection gynécologique est suspectée, la détenue verra un-e gynécologue de l'hôpital universitaire des cantons respectifs. Dans les prisons genevoises et vaudoises étudiées, les détenues reçoivent un kit d'entrée contenant des préservatifs masculins, des serviettes hygiéniques et des brochures de prévention des IST. Au cours de leur incarcération, les détenues ont la possibilité de consulter un-e gynécologue qui est présente une fois par mois à Hindelbank et toutes les trois semaines à la Tuilière. La prison de Champ-Dollon ne propose pas de consultations gynécologiques régulières en prison; tou-

tefois les femmes ont la possibilité de demander oralement ou par écrit à voir un-e gynécologue.

En ce qui concerne la sexualité, l'établissement de Hindelbank est le seul à bénéficier de la présence d'une agente de prévention en santé sexuelle auprès de laquelle les femmes peuvent s'adresser en tout temps. La Tuilière accueille quant à elle six fois par année des conseiller-ère-s de la Fondation PROFA qui présentent, entre autres, des ateliers sur la contraception, l'appareil génital féminin, le plaisir sexuel et l'hygiène intime. En outre, les infirmier-ère-s organisent des après-midis de prévention en santé gynécologique. En revanche, aucun programme similaire n'a été instauré à la prison de Champ-Dollon, si l'on excepte des actions lors de la journée annuelle du SIDA. En cas de grossesse, les détenues [4] sont suivies par le service gynécologique hospitalier et sont placées en unité mère-enfant à la Tuilière et à Hindelbank. Par contre, il n'existe actuellement pas de suivi gynécologique ni d'unité mère-enfant à la prison de Champ-Dollon. En somme, on observe que le thème de la sexualité ne fait pas l'unanimité au sein des institutions carcérales. Certaines estiment que c'est essentiel comme à Hindelbank qui dispose d'un parloir intime, d'autres l'interdisent.

Discussion

Il ressort de notre travail que les prisons suisses répondent correctement aux besoins spécifiques des détenues concernant la prévention, la promotion et le dépistage des affections gynécologiques, mais que ces mesures restent incomplètes. Les lacunes relevées sont similaires à ce qui s'observe dans d'autres pays [2]. Selon les participant-e-s de l'étude, des améliorations sont donc nécessaires en Suisse. Les personnes interrogées au sein des trois prisons étudiées se rejoignent sur la nécessité d'installer des parloirs intimes, d'instaurer une formation en compétences transculturelles du personnel pénitentiaire ainsi que de distribuer des préservatifs féminins. A la Tuilière et à Champ-Dollon, des groupes de parole organisés en interne à propos de la santé sexuelle permettraient une prévention plus optimale. A ce propos, il est important de mentionner ici que Genève élabore pour l'horizon 2026 un projet de prison construite et pensée pour les femmes qui inclura notamment une unité mère-enfant et une consultation gynécologique régulière. Néanmoins, les contraintes institutionnelles (coûts, politique, justice) freinent ces améliorations qui visent à offrir une meilleure prise en charge des femmes incarcérées. Pour finir, en plus de réfléchir à l'offre de santé qui est proposée aux détenues durant leur incarcération, il faudrait sans doute aussi s'interroger sur leur suivi et sur leur accès à un réseau de soins à leur sortie. Peut-être pourrait-on d'ailleurs penser le temps d'incarcération comme une opportunité de santé publique qui pourrait être utilisée pour améliorer la littératie en santé de ces femmes et leur permettre ensuite de reprendre le pouvoir sur leur santé gynécologique?

Le poster accompagnant le texte est disponible sous forme d'annexe en ligne en tant que document séparé à l'adresse www.primary-hospital-care.ch

Correspondance

Dr méd. Alexandre Ronga
Rue du Bugnon 44
CH-1011 Lausanne
[dvms.imco\[at\]unisanté.ch](mailto:dvms.imco[at]unisanté.ch)

Remerciements

Nous remercions tous les intervenant-e-s qui ont généreusement accepté de répondre à nos questions. Nous tenons également à remercier notre tuteur, le Docteur Stéphane Morandi pour son temps, ses idées et ses encouragements ainsi que la Docteure Aude Fauvel pour sa relecture et ses conseils.

Références

La bibliographie complète se trouve dans la version en ligne de l'article à l'adresse www.primary-hospital-care.ch.

Tableau 1

	Hindelbank	La Tuilière	Champ-Dollon
PRÉVENTION			
Consultation d'entrée par une infirmière	✓	✓	✓
Consultation par un-e généraliste [5]	✓	✓	X
Kit d'entrée (serviettes hygiéniques, préservatifs masculins, brochures IST)	X	✓	✓
Brochure IST	✓	✓	✓
Atelier de prévention	X	✓	X
Agent-e de prévention	✓	X	X
DÉPISTAGE			
HIV, HBV, HCV, Syphilis, Chlamydia, Gonorrhée	✓	✓	✓
Cancer de col de l'utérus, cancer du sein	✓	✓	✓
Financement des dépistages IST par la prison	X	X	✓
SEXUALITÉ			
Parloir intime	✓	X	X
Préservatifs masculins	✓	✓	✓
Préservatifs féminins	X	X	X
GROSSESSE [4]			
Suivi hospitalier	✓	✓	✓
Unité mère-enfant	✓	✓	X